

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE HAUTEFORT (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21240210100118

POSTE COMPTABLE : SGC SARLAT LA CANEDA

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	44
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	45
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de Ministère de l'Intérieur	50
B1.4 - Etat de la dette - Type de dette	52
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	53

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	55
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	56
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	57
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	58
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	59
B9 - Etat du personnel	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	64
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	65
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	66
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	67

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
Population totale	Valeurs

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :**
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 16/04/2025

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	1 766 877,49	1 966 612,65	258 313,61	A1 458 048,77
Investissement	706 592,55	839 432,52 (3)	-314 063,65	A2 -181 223,68
Fonctionnement	1 060 284,94	1 127 180,13 (4)	572 377,26	A3 639 272,45

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses	Recettes			Solde (B)
I + II	39 043,63	III + IV	269 687,50	B1 230 643,87
I	39 043,63	III	269 687,50	B2 230 643,87
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

TOTAL	A1 + B1	688 692,64
Investissement	A2 + B2	49 420,19
Fonctionnement	A3 + B3	639 272,45
	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 39 043,63
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	1 962,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	37 081,63
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 269 687,50
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	269 687,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

			II
			A

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	814 097,20	764 677,01
	+	+
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		
REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	39 043,63	269 687,50
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	181 223,68	(si solde positif) 0,00
	=	=
Total de la section d'investissement (2)	1 034 364,51	1 034 364,51

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	1 737 935,45	1 098 663,00
	+	+
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		
REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 639 272,45
	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	1 737 935,45	1 737 935,45
	=	=
TOTAL DU BUDGET (4)	2 772 299,96	2 772 299,96

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = BAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	11 028,00	1 962,00	16 000,00	16 000,00	17 962,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	97 842,99	0,00	70 348,45	70 348,45	70 348,45
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	614 737,65	37 081,63	383 879,75	383 879,75	420 961,38
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	71 082,36	0,00	11 900,00	11 900,00	11 900,00
Total des dépenses d'équipement		794 691,00	39 043,63	482 128,20	482 128,20	521 171,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	452 983,68	0,00	331 969,00	331 969,00	331 969,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		452 983,68	0,00	331 969,00	331 969,00	331 969,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 247 674,68	39 043,63	814 097,20	814 097,20	853 140,83

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 247 674,68	39 043,63	814 097,20	814 097,20	853 140,83
--------------	---------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	181 223,68
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 034 364,51
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	516 755,75	269 687,50	110 183,00	110 183,00	379 870,50
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	301 054,62	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		817 810,37	269 687,50	110 183,00	110 183,00	379 870,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	57 000,00	0,00	39 800,00	39 800,00	39 800,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	207 070,15	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		265 570,15	0,00	41 300,00	41 300,00	41 300,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 083 380,52	269 687,50	151 483,00	151 483,00	421 170,50

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	491 313,25		598 512,20	598 512,20	598 512,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	11 361,81		14 681,81	14 681,81	14 681,81
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		502 675,06		613 194,01	613 194,01	613 194,01

TOTAL	1 586 055,58	269 687,50	764 677,01	764 677,01	1 034 364,51
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 034 364,51
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	613 194,01
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement financés sur les fonds versés en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 13.

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	423 821,95	0,00	370 240,27	370 240,27	370 240,27
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	385 357,93	0,00	421 806,64	421 806,64	421 806,64
014	Atténuations de produits	39 248,00	0,00	39 248,00	39 248,00	39 248,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	239 953,70	0,00	230 446,53	230 446,53	230 446,53
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 088 481,58	0,00	1 061 741,44	1 061 741,44	1 061 741,44
66	Charges financières	74 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 165 481,58	0,00	1 124 741,44	1 124 741,44	1 124 741,44

023	Virement à la section d'investissement (4)	491 313,25	0,00	598 512,20	598 512,20	598 512,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	11 361,81	0,00	14 681,81	14 681,81	14 681,81
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		502 675,06	0,00	613 194,01	613 194,01	613 194,01

TOTAL	1 668 156,64	0,00	1 737 935,45	1 737 935,45	1 737 935,45
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 737 935,45
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	49 124,00	0,00	42 750,00	42 750,00	42 750,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	149 531,50	0,00	148 000,00	148 000,00	148 000,00
731	Fiscalité locale	524 899,70	0,00	458 728,00	458 728,00	458 728,00
74	Dotations et participations (3)	233 731,93	0,00	244 661,00	244 661,00	244 661,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	139 359,97	0,00	202 474,00	202 474,00	202 474,00
Total des recettes de gestion courante		1 097 647,10	0,00	1 096 613,00	1 096 613,00	1 096 613,00
76	Produits financiers	22,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 099 669,10	0,00	1 098 663,00	1 098 663,00	1 098 663,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 099 669,10	0,00	1 098 663,00	1 098 663,00	1 098 663,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	639 272,45
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 737 935,45
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	613 194,01
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	331 969,00	0,00	331 969,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	17 962,00	0,00	17 962,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	70 348,45	0,00	70 348,45
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	420 961,38	0,00	420 961,38
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	11 900,00	0,00	11 900,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		853 140,83	0,00	853 140,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	181 223,68
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 034 364,51
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	370 240,27		370 240,27
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	421 806,64		421 806,64
014	Atténuations de produits	39 248,00		39 248,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	230 446,53	0,00	230 446,53
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	60 000,00	0,00	60 000,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	14 681,81	15 681,81
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		598 512,20	598 512,20
Dépenses de fonctionnement – Total		1 124 741,44	613 194,01	1 737 935,45

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 737 935,45
--	---------------------

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Réception par le préfet : 16/04/2025
 Publication : 16/04/2025

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 800,00	0,00	39 800,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	379 870,50	0,00	379 870,50
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500,00	0,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		14 681,81	14 681,81
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		598 512,20	598 512,20
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		421 170,50	613 194,01	1 034 364,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 034 364,51
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	42 750,00		42 750,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	148 000,00		148 000,00
731	Fiscalité locale	458 728,00		458 728,00
74	Dotations et participations (8)	244 661,00		244 661,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	202 474,00	0,00	202 474,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 098 663,00	0,00	1 098 663,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 16/04/2025
 Publication : 16/04/2025

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			639 272,45
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 737 935,45

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 247 674,68	39 043,63	0,00	814 097,20	814 097,20	0,00	814 097,20	853 140,83
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 028,00	1 962,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	17 962,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	97 842,99	0,00	0,00	70 348,45	70 348,45	0,00	70 348,45	70 348,45
21 Immobilisations corporelles	614 737,65	37 081,63	0,00	383 879,75	383 879,75	0,00	383 879,75	420 961,38
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	71 082,36	0,00	0,00	11 900,00	11 900,00	0,00	11 900,00	11 900,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	794 691,00	39 043,63	0,00	482 128,20	482 128,20	0,00	482 128,20	521 171,83
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	452 983,68	0,00	0,00	331 969,00	331 969,00	0,00	331 969,00	331 969,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	452 983,68	0,00	0,00	331 969,00	331 969,00	0,00	331 969,00	331 969,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 247 674,68	39 043,63	0,00	814 097,20	814 097,20	0,00	814 097,20	853 140,83
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

181 223,68

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 034 364,51

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI/040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI/041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 378 985,43	269 687,50	764 677,01	764 677,01	1 034 364,51
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	516 755,75	269 687,50	110 183,00	110 183,00	379 870,50
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	301 054,62	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	817 810,37	269 687,50	110 183,00	110 183,00	379 870,50
10 Dotalions, fonds divers et réserves (sauf 1068)	57 000,00	0,00	39 800,00	39 800,00	39 800,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	58 500,00	0,00	41 300,00	41 300,00	41 300,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	876 310,37	269 687,50	151 483,00	151 483,00	421 170,50
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	491 313,25		598 512,20	598 512,20	598 512,20
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	11 361,81		14 681,81	14 681,81	14 681,81
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	502 675,06		613 194,01	613 194,01	613 194,01

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					1 034 364,51

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Voir état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
 (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
 (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		7 731,00	7 731,00	0,00	7 731,00	7 731,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	71 082,36	11 900,00	11 900,00	0,00	11 900,00	11 900,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	45 600,00	11 900,00	11 900,00	0,00	11 900,00	11 900,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	25 482,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	39 043,63	794 691,00	482 128,20	482 128,20	0,00	482 128,20	521 171,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	452 983,68	331 969,00	331 969,00		331 969,00	331 969,00
1641	Emprunts en euros	0,00	451 483,68	330 469,00	330 469,00		330 469,00	330 469,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
	Total des dépenses financières	0,00	452 983,68	331 969,00	331 969,00	0,00	331 969,00	331 969,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	39 043,63	1 247 674,68	814 097,20	814 097,20	0,00	814 097,20	853 140,83
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Accusé de réception		024_212402101_20250414_2025_039_2-BE					
	Accusé certifié exécutoire		Accusé de réception - Ministère de l'intérieur					

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	I		0,00	II		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00			0,00	0,00
Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00			0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (O) 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (O) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap./ art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 378 995,43	269 687,50	764 677,01	764 677,01	1 034 364,51
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	516 755,75	269 687,50	110 183,00	110 183,00	379 870,50
1321 Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	72 620,00	40 469,00	0,00	0,00	40 469,00
1322 Subv. non transf. Régions	190 600,00	0,00	70 825,00	70 825,00	70 825,00
1323 Subv. non transf. Départements	229 218,50	229 218,50	0,00	0,00	229 218,50
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	361,25	0,00	1 458,00	1 458,00	1 458,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	23 956,00	0,00	37 900,00	37 900,00	37 900,00
13461 Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	301 054,62	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	301 054,62	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	817 810,37	269 687,50	110 183,00	110 183,00	379 870,50
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	57 000,00	0,00	39 800,00	39 800,00	39 800,00
10222 FCTVA	55 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
10226 Taxe d'aménagement	2 000,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	58 500,00	0,00	41 300,00	41 300,00	41 300,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	876 310,37	269 687,50	151 483,00	151 483,00	421 170,50
021 Virement de la section de fonctionnement réception - Ministère de l'Intérieur	106 106,00		598 512,20	598 512,20	598 512,20

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	11 361,81	I	14 681,81	II	14 681,81
280415332 ADM : Bâtiments, installations	338,81		338,81	338,81	338,81
28041582 Autres grpts - Bâtiments et installat°	11 023,00		14 343,00	14 343,00	14 343,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	502 675,06		613 194,01	613 194,01	613 194,01

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 668 156,64	0,00	0,00	1 737 935,45	1 737 935,45	0,00	1 737 935,45	1 737 935,45
011	Charges à caractère général (3)	423 921,95	0,00	0,00	370 240,27	370 240,27	0,00	370 240,27	370 240,27
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	385 357,93	0,00		421 806,64	421 806,64		421 806,64	421 806,64
014	Atténuations de produits	39 248,00	0,00		39 248,00	39 248,00		39 248,00	39 248,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	239 953,70	0,00	0,00	230 446,53	230 446,53	0,00	230 446,53	230 446,53
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 088 481,58	0,00	0,00	1 061 741,44	1 061 741,44	0,00	1 061 741,44	1 061 741,44
66	Charges financières	74 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	77 000,00	0,00	0,00	63 000,00	63 000,00		63 000,00	63 000,00
	Total des dépenses réelles	1 165 481,58	0,00	0,00	1 124 741,44	1 124 741,44	0,00	1 124 741,44	1 124 741,44
023	Virlement à la section d'investissement	491 313,25			598 512,20	598 512,20		598 512,20	598 512,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	11 361,81			14 681,81	14 681,81		14 681,81	14 681,81
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	502 675,06			613 194,01	613 194,01		613 194,01	613 194,01

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 16/04/2025

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 099 669,10	0,00	1 098 663,00	1 098 663,00	1 098 663,00
013	Atténuations de charges (2)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	49 124,00	0,00	42 750,00	42 750,00	42 750,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	149 531,50	0,00	148 000,00	148 000,00	148 000,00
731	Fiscalité locale	524 899,70	0,00	458 728,00	458 728,00	458 728,00
74	Dotations et participations (2)	233 731,93	0,00	244 661,00	244 661,00	244 661,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	139 359,97	0,00	202 474,00	202 474,00	202 474,00
	Total des recettes de gestion des services	1 097 647,10	0,00	1 096 613,00	1 096 613,00	1 096 613,00
76	Produits financiers	22,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des recettes financières	2 022,00	0,00	2 050,00	2 050,00	2 050,00
	Total des recettes réelles	1 099 669,10	0,00	1 098 663,00	1 098 663,00	1 098 663,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) **639 272,45**

Total des recettes de fonctionnement cumulées **1 737 935,45**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 668 156,64	0,00	0,00	1 737 935,45	1 737 935,45	0,00	1 737 935,45	1 737 935,45
011	Charges à caractère général (4)	423 921,95	0,00	0,00	370 240,27	370 240,27	0,00	370 240,27	370 240,27
60611	Eau et assainissement	13 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60612	Energie - Electricité	65 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	25 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60622	Carburants	13 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60623	Alimentation	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	3 800,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	21 500,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
60633	Fournitures de voirie	6 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médial.)	2 621,00	0,00		2 621,00	2 621,00	0,00	2 621,00	2 621,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6078	Autres marchandises	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
611	Contrats de prestations de services	34 189,60	0,00		9 014,76	9 014,76	0,00	9 014,76	9 014,76
61351	Matériel roulant	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61358	Autres	5 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	16 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61524	Entretien bois et forêts	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	25 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6161	Multirisques	16 425,30	0,00		16 425,30	16 425,30	0,00	16 425,30	16 425,30

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
024-2112402401620250414-20250039-2-BF

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	16 607,94	0,00		6 079,21	6 079,21	0,00	6 079,21	6 079,21
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6233	Foires et expositions	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6234	Réceptions	15 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 965,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	4 212,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	11 910,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
63512	Taxes foncières	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
63513	Autres impôts locaux	300,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
63711	Redevance prélèvement ressource en eau	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	385 357,93	0,00		421 806,64	421 806,64		421 806,64	421 806,64
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFP	5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	179 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
64131	Rémunérations	61 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
64168	Autres emplois aidés	32 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	36 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	56 500,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 057,93	0,00		3 206,64	3 206,64		3 206,64	3 206,64
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	39 248,00	0,00		39 248,00	39 248,00		39 248,00	39 248,00
739221	FNGIR	33 297,00	0,00		33 297,00	33 297,00		33 297,00	33 297,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 951,00	0,00		5 951,00	5 951,00		5 951,00	5 951,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	239 953,70	0,00	0,00	230 446,53	230 446,53	0,00	230 446,53	230 446,53
65311	Indemnités de fonction	42 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 200,00	0,00		7 200,00	7 200,00		7 200,00	7 200,00
65315	Formation	2 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 800,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	600,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6553	Service d'incendie	28 953,00	0,00		29 815,00	29 815,00		29 815,00	29 815,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	98 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
65568	Autres contributions	10 597,70	0,00		9 823,98	9 823,98		9 823,98	9 823,98
6558	Autres contributions obligatoires	835,00	0,00		872,55	872,55		872,55	872,55
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	18 625,00	0,00		31 625,00	31 625,00		31 625,00	31 625,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	21 333,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 16/04/2025

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65818	Autres	2 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 088 481,58	0,00	0,00	1 061 741,44	1 061 741,44	0,00	1 061 741,44	1 061 741,44
66	Charges financières	74 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	72 000,00	0,00		58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
6688	Autres	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	77 000,00	0,00	0,00	63 000,00	63 000,00		63 000,00	63 000,00
	Total des dépenses réelles	1 165 481,58	0,00	0,00	1 124 741,44	1 124 741,44	0,00	1 124 741,44	1 124 741,44
023	Virement à la section d'investissement	491 313,25			598 512,20	598 512,20		598 512,20	598 512,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	11 361,81			14 681,81	14 681,81		14 681,81	14 681,81
6811	Dot. amort. immos incorporelles	11 361,81			14 681,81	14 681,81		14 681,81	14 681,81
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	502 675,06			613 194,01	613 194,01		613 194,01	613 194,01

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 65112 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 16/04/2025

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 099 669,10	0,00	1 098 663,00	1 098 663,00	1 098 663,00
013	Atténuations de charges (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	49 124,00	0,00	42 750,00	42 750,00	42 750,00
7018	Autres ventes de produits finis	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70323	Red. occupation dom. public	234,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	210,00	0,00	200,00	200,00	200,00
70632	Redevances services à caractère loisir	19 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7078	Autres marchandises	8 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100,00	0,00	50,00	50,00	50,00
70878	Remb. frais par des tiers	10 080,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	149 531,50	0,00	148 000,00	148 000,00	148 000,00
73211	Attribution de compensation	130 866,50	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
73221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	18 665,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	524 899,70	0,00	458 728,00	458 728,00	458 728,00
73111	Impôts directs locaux	457 058,00	0,00	458 728,00	458 728,00	458 728,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	67 641,70	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	233 731,93	0,00	244 661,00	244 661,00	244 661,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	83 218,00	0,00	81 299,00	81 299,00	81 299,00
741121	DSR des communes	100 890,00	0,00	124 366,00	124 366,00	124 366,00
741127	DNP des communes	332,00	0,00	895,00	895,00	895,00
742	Dot. aux élus locaux	3 284,00	0,00	3 322,00	3 322,00	3 322,00
744	FCTVA	4 764,73	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74718	Autres participations Etat	16 539,57	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74741	Participation communes membres du GFD	2 250,00	0,00	2 250,00	2 250,00	2 250,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 16/04/2025
 20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 16/04/2025
 Publication : 16/04/2025

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
74748	Participation autres communes	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	20 953,00	0,00	21 229,00	21 229,00	21 229,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	1 470,63	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	139 359,97	0,00	202 474,00	202 474,00	202 474,00
752	Revenus des immeubles	133 032,98	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	450,00	0,00	450,00	450,00	450,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	876,99	0,00	500,00	500,00	500,00
75888	Autres	5 000,00	0,00	66 524,00	66 524,00	66 524,00
	Total des recettes de gestion des services	1 097 647,10	0,00	1 096 613,00	1 096 613,00	1 096 613,00
76	Produits financiers	22,00	0,00	50,00	50,00	50,00
761	Produits de participations	22,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des recettes réelles	1 099 669,10	0,00	1 098 663,00	1 098 663,00	1 098 663,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 201400 115 050 000) : 20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Reception par le prêtat : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 16/04/2025

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INT8900071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'Assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 246 032,89									
1641 Emprunts en euros (total)					3 246 032,89									
327872G	CEAN		2022-07-15	15/10/2022	200 000,00	F		1,200	1,200		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
328947G 13335	CEAN		2022-07-15	15/07/2023	260 000,00	F		1,400	1,400		A	F	N	A-1
531095 533200	BP		2019-12-26	01/06/2020	380 000,00	F		0,880	0,880		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
574515 G	CEAN		2024-06-21	25/09/2024	95 000,00	F		3,860	3,860		T	F	N	A-1
574528G	CEAN		2024-06-21	25/09/2024	121 000,00	F		3,860	3,860		T	F	N	A-1
574536G	CEAN		2024-06-21	25/09/2024	100 000,00	F		3,910	3,910		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
574541G	CEAN		2024-07-30	29/10/2024	30 000,00	F		3,830	3,830		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70001757294	CRCA		2007-02-12	15/01/2016	221 428,56	F		4,370	4,370		A	C	N	A-1
70002133316	CRCA		2007-02-12	05/02/2016	525 000,00	V		15,930	15,930		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70004291121	CRCA		2010-02-01	05/02/2016	128 250,00	R		1,180	1,180		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70004352040	CRCA		2010-03-08	05/03/2016	78 375,00	R		1,150	1,150		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70004885013 82421381301	CRCA		2010-12-03	15/03/2011	50 000,00	F		3,160	3,160		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70005471891	CRCA		2011-10-28	15/01/2012	100 000,00	F		3,750	3,750		T	X trimestriel	N	A-1
7000582402	CRCA		2012-05-25	25/08/2012	30 000,00	F		4,080	4,080		A	C	N	A-1
70006794937 82415875301	CRCA		2013-09-20	15/12/2013	100 000,00	F		3,820	3,820		T	X trimestriel	N	A-1
7005094222 82433818801	CRCA		2011-03-31	30/06/2011	250 000,00	V		3,790	3,790		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
8740678	CEAN		2010-12-06	06/03/2011	32 000,00	F		3,190	3,190		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
9027835	CEAN		2012-05-05	05/05/2013	40 000,00	F		4,490	4,490		A	C	N	A-1
9953393	CEAN		2017-05-31	09/09/2017	176 600,00	F		1,320	1,320		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
A3307343	CEAN		2007-12-20	30/06/2016	328 439,33	F		3,750	3,750		A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 16/04/2025

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

Nature (Four chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour MIETP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 246 092,89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032 414 2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 16/04/2025

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 16/04/2025

IV – ANNEXES

IV
B1.2

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
											Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 754 878,91					55 081,28	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 754 878,91					55 081,28	0,00	0,00	0,00
327872G	N	0,00	A-1	179 817,55	17,00	F	1,200	9 148,11	9 110,86	0,00	0,00	0,00
328947G 13335	N	0,00	A-1	115 000,00	0,00	F	0,000	115 000,00	1 190,00	0,00	0,00	0,00
531095 539200	N	0,00	A-1	265 042,40	10,00	F	0,880	24 819,30	2 250,62	0,00	0,00	0,00
574515 G	N	0,00	A-1	95 000,00	1,00	F	3,660	0,00	3 667,00	0,00	0,00	0,00
574528G	N	0,00	A-1	121 000,00	1,00	F	3,660	0,00	4 670,60	0,00	0,00	0,00
574536G	N	0,00	A-1	97 521,30	14,00	F	3,910	5 104,43	3 739,85	0,00	0,00	0,00
574541G	N	0,00	A-1	29 504,73	11,00	F	3,830	2 028,95	1 101,13	0,00	0,00	0,00
70001757294	N	0,00	A-1	121 785,69	10,00	F	4,370	11 071,43	5 322,03	0,00	0,00	0,00
70002133316	N	0,00	A-1	300 000,00	11,00	V	4,186	25 000,00	9 634,22	0,00	0,00	0,00
70004291121	N	0,00	A-1	47 250,00	5,00	R	0,000	9 000,00	1 959,46	0,00	0,00	0,00
70004352040	N	0,00	A-1	28 875,00	5,00	R	4,290	5 500,00	1 147,58	0,00	0,00	0,00
70004885013 82421381301	N	0,00	A-1	4 114,33	1,00	F	3,150	4 114,33	81,33	0,00	0,00	0,00
70005471891	N	0,00	A-1	16 778,38	1,00	F	3,750	8 232,60	514,32	0,00	0,00	0,00
7000582402	N	0,00	A-1	5 076,64	1,00	F	4,080	2 481,71	231,49	0,00	0,00	0,00
70006794937 82415875301	N	0,00	A-1	30 571,53	3,00	F	3,820	7 731,04	1 057,96	0,00	0,00	0,00
7005094222 82433818801	N	0,00	A-1	78 125,00	6,00	V	4,478	12 500,00	3 286,54	0,00	0,00	0,00
8740678	N	0,00	A-1	2 640,09	1,00	F	3,190	2 640,09	52,84	0,00	0,00	0,00
9027635	N	0,00	A-1	10 233,58	2,00	F	4,490	3 282,50	458,49	0,00	0,00	0,00
9953393	N	0,00	A-1	88 300,10	7,00	F	1,320	11 773,32	1 107,28	0,00	0,00	0,00
A3307343	N	0,00	A-1	118 242,59	3,00	F	3,750	27 948,84	4 495,68	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt				Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 754 878,91						287 354,85	55 091,28	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2016 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre cas indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définissant de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le type de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et éventuellement les intérêts à payer au titre du contrat de dérivé d'échange et comptabilisés à l'article 666.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 16/04/2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 16/04/2025

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices			
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 754 878,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00		0,00	
Taux variable simple (total)						0,00		0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00		0,00	
Total						0,00		0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
 (4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV
B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
6553	CONTRIBUTION SDIS24	CONTRIBUTION	SDIS 24	Etablissement de droit public	84 906,53
65568	SYNDICAT ELECTRIFICA	CONTN ECLAIRAGE PUBL	SDE	Etablissement de droit public	29 815,00
6558	CONTRIBUTION S.P.A.	CONTRIBUTION	SPA DE PERIGUEUX	Etablissement de droit public	9 823,98
65736211	VIREMENT AU BA	VIREMENT BA	TRESOR PUBLIC SARLAT SERVICE D	Commune	872,55
65748	SUBVENTION ACCA	SUBVENTION ANNUELLE	ACCA SOCIETE DE CHASSE	Association	300,00
65748	SUBV D E C	SUBVENTION ANNUELLE	DIS ECOUTE VOIR ASSOCIATION	Association	400,00
65748	SUBV AL	SUBVENTION ANNUELLE	AMICALE LAIQUE SAINT AGNAN	Association	300,00
65748	SUBV HNP	SUBVENTION ANNUELLE	HAUTEFORT NOTRE PATRIMOINE CHR	Association	600,00
65748	SUBV USH	SUBVENTION ANNUELLE	UNION SPORTIVE HAUTEFORT	Association	3 000,00
65748	SUBV CAVA MAP	SUBVENTION ANNUELLE	CAVA	Association	1 500,00
65748	SUBV APE	SUBVENTION ANNUELLE	LES PTITS TROUBADOURS	Association	500,00
65748	SUBV GYM	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	700,00
65748	SUBV AINES	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB DES DEUX CLOCHERS	Association	300,00
65748	SUBV TIR	SUBVENTION ANNUELLE	TIR HAUTEFORT SOCIETE DE	Association	1 000,00
65748	SUBV BTB	SUBVENTION ANNUELLE	BOUGE TON BOURG	Association	500,00
65748	SUBV CPHSA	SUBVENTION ANNUELLE	CPHSA CLUB DE PETANQUE CLUB DE	Association	500,00
65748	SUBV FNATH	SUBVENTION ANNUELLE	FNATH SECTION DE PAYZAC	Association	75,00
65748	SUBV FNACA	SUBVENTION ANNUELLE	FNACA SECTION HAUTEFORT	Association	75,00
65748	SUBV RADIO PAC	SUBVENTION ANNUELLE	RADIO PAC	Association	100,00
65748	SUBV C FM	SUBVENTION ANNUELLE	CRISTAL FM	Association	150,00
65748	SUBV PACTE	SUBVENTION ANNUELLE	PACTE TOURTOIRAC	Association	500,00
65748	SUBV EWANEWS	SUBVENTION ANNUELLE	EWANEWS TERRASSONNAIS INFOS 24	Association	150,00
65748	SUBV MUSIQUE	SUBVENTION ANNUELLE	LA PUCE A L'OREILLE ECOLE DE M	Association	300,00
65748	SUBV ADIL24	ABONNEMENT ANNUEL	ADIL 24	Association	170,00
65748	SUBVENTION	SUBV ANNUELLE	LE MONDE DANS MON VILLAGE	Association	500,00
65748	SUBV WYVERNE	SUBVENTION ANNUELLE	L ANTRE DE LA WYVERNE LEBLOND	Association	250,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 16/04/2025

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	SUBV TAKASOUFFLER	SUBVENTION ANNUELLE	TAKASOUFFLER PERIGORD GERARD T	Association	250,00
65748	EAGLES OF THE ROAD	SUBVENTION	EAGLES OF THE ROAD	Association	500,00
65748	CROIX BLANCHE SECOUR	SUBVENTION	CROIX BLANCHE ASSO SECOURISTE	Association	100,00
65748	FOYER SOCIO EDUCATIF	SUBVENTION	FOYER SOCIO EDUCATIF 24160 EXC	Association	50,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,00	4,00	1,62	1,00	2,62
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIS PRINC 1ERE CLASSE	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIS PRINC 2EMC	C	1,00	0,00	1,00	0,62	0,00	0,62
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,80	5,80	3,00	2,80	5,80
ADJ TECH PPAL 2EME CLASSE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE PROPLETE DES LOCAUX	C	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80	0,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur		0,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
024-212402101-20250414-2025-039-2-BF							

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT DU PATRIMOINE BIBLIOTHEQUE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE MUSEE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (I)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (I)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (K)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		10,00	1,80	11,80	6,62	3,80	10,42

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJ TECH PPAL 2EME CLASSE ESPACES VERTS	C	TECH	385	0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367	0,00	A CDD ART L332-8-3°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-8-3°	CDD
AGENT DE PROPRIETE DES LOCAUX	C	TECH	372	0,00	332-8-3°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
ADJ TECH PP 1ERE CLASSE	C	TECH	455	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL						
				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non défilés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (coût général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 5 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 332-352 : Modalités particulières ; recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 333-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1 : 333-10 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
 (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échella, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-181 223,68	-181 223,68
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	230 643,87	230 643,87
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	49 420,19	49 420,19

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	49 420,19	49 420,19
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	49 420,19	49 420,19

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	330 469,00	330 469,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	652 994,01	652 994,01
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	322 525,01	322 525,01

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		330 469,00	I 330 469,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		330 469,00	330 469,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	330 469,00	330 469,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		652 994,01	III 652 994,01
Ressources propres externes de l'année (a)		39 800,00	39 800,00
10222	FCTVA	38 000,00	38 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	1 800,00	1 800,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		613 194,01	613 194,01
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
280415332	ADM : Bâtiments, installations	338,81	338,81
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	14 343,00	14 343,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	598 512,20	598 512,20

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-039-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

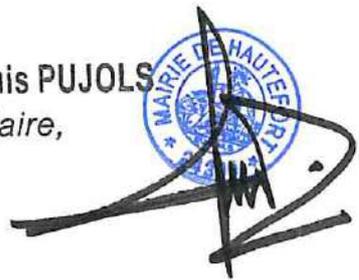
Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 12
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 VOTES :

Pour : 12
 Contre : 0
 Abstentions : 0

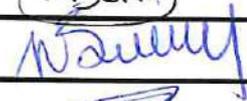
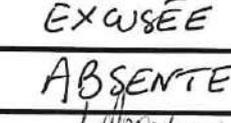
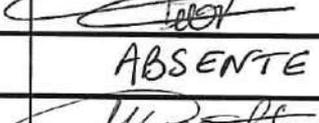
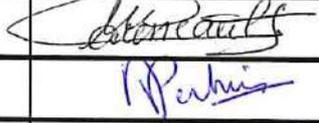
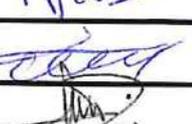
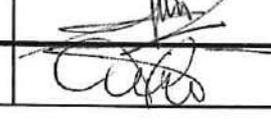
Date de convocation : 02/04/2025

Présenté par maire (1),
 A HAUTEFORT, le 14/04/2025

Jean Louis PUJOLS
 Maire,



Délibéré par l'assemblée les membres du conseil municipal(2), réunie en session ordinaire
 A HAUTEFORT, le 14/04/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante les membres du conseil municipal (2),(3).

BELLEIL THOMAS	
BINETRUY NADINE	
CHABASSIER DAVID	
CONTAMINE DAVID	
DECLÉ SEBASTIEN	
DELACOTTE AURELIE	EXCUSÉE
EYSSARTIER JENNIFER	ABSENTE
FALLEAU GENEVIEVE	
FORT SYLVETTE	
MARY SOPHIE	ABSENTE
MOUSSEAULT PHILIPPE	
PERTUIS MARTINE	
POUMEAUD ALBERT	
PUJOLS JEAN-LOUIS	
REBEYROL ELODIE	

Certifié exécutoire par maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2025, et de la publication le 15/04/2025

A HAUTEFORT, le 14/04/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président » 02-41-97-001-20250414-2025-039-BF

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 15/04/2025
 Publication : 15/04/2025

Jean Louis PUJOLS
 Maire,

